

# pm

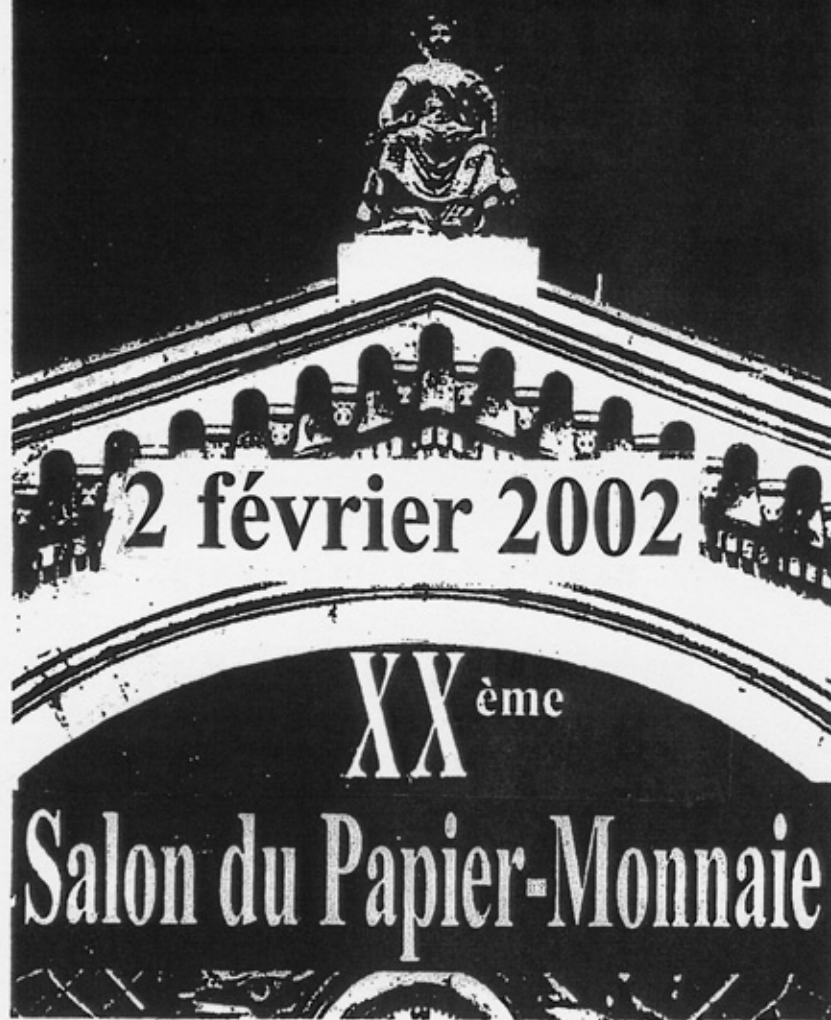
## MAGAZINE

PM Magazine – N° 14 Mars 2001

Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie



*Hôtel Paris Est (dans la Gare de l'Est)  
4 rue du 8 Mai 1945  
75010 PARIS*



## **HISTOIRE DU PAPIER-MONNAIE FRANÇAIS**

*dirigée par MM. Maurice MUSZYNSKI et Maurice KOLSKY*

### **Volumes parus :**

- LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE - LES ÉMISSIONS DU TRÉSOR  
par Maurice MUSZYNSKI 4<sup>ème</sup> édition 1988
- LES ASSIGNATS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE par Maurice MUSZYNSKI - 1981
- LES BILLETS DE LA BANQUE D'INDOCHINE par Maurice KOLSKY et Maurice MUSZYNSKI  
(2<sup>ème</sup> édition, revue et complétée - 1997)
- LES BILLETS DE D.O.M. - T.O.M. par Maurice KOLSKY - 1987
- LES BILLETS DES CHAMBRES DE COMMERCE par Jean PIROT - 1989
- LE PAPIER-MONNAIE DE SIÈGES ET DE CAMPAGNES DE L'ARMÉE FRANÇAISE  
par Maurice KOLSKY - 1998
- LES BILLETS DE L'AFRIQUE NOIRE ET MADAGASCAR par MM. LECLERC & KOLSKY - 2000

### **A paraître :**

- LES BILLETS DU MAGHREB ET DU LEVANT par MM. MUSZYNSKI & KOLSKY  
(Maroc, Algérie, Tunisie, Liban et Syrie)
- LES BILLETS DE LA GUERRE DE 1870 par M. JÉRÉMIE
- LES BILLETS DE CONFIANCE DE LA RÉVOLUTION par M. KOLSKY

## SOMMAIRE

pages 2 et 3	<b>BANQUE DE L'INDOCHINE : dernières découvertes</b>
page 4	<b>BEAC : ESSAIS INÉDITS</b>
pages 5 et 6	<b>NOUVELLES ÉMISSIONS AU LIBÉRIA</b>
pages 7 à 10	<b>LE BUREAU DES GRAVURES AMÉRICAIN</b>
pages 11 et 12	<b>BANQUE DE FRANCE : 100 ans de signatures</b>
pages 13 et 14	<b>OFFICE CENTRAL DE RÉPARTITION ( OCRPI)</b>
pages 15 et 16	<b>LA MONNAIE PROVINCIALE</b>

**pm**  
MAGAZINE

Propriété de l'AFEP

Numéro spécial du «Billet de Banque»  
(Bulletin de l'AFEP)

Directeur de la publication :  
Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

Rédacteur en Chef :  
Maurice MUSZYNSKI

Comité de Rédaction :  
Michel BECUWE  
Michel DASPRES  
Yves JÉRÉMIE  
Roger LECLERC  
Maurice KOLSKY  
Maurice MUSZYNSKI

Mise en page, photogravure, impression :  
Serge LE GALL

**AFEP :**  
Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie  
15, rue du Château d'Eau  
75010 PARIS

Adresse rédaction :  
M. MUSZYNSKI  
22, rue de Nohanent  
132, Résidence Lavoisier  
63100 CLERMONT FERRAND

Toute reproduction ou traduction, mêmes partielles, sont interdites,  
sauf autorisation.

## ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER MONNAIE

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris,  
le 23 novembre 1979 (J.O. n° 289 du 13 décembre 1979).

### MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en Février, du Papier-Monnaie à Paris.

La 20<sup>ème</sup> journée aura lieu le samedi 2 février 2002 (voir informations  
dans ce bulletin).

Bulletin périodique "LE BILLET DE BANQUE" réservé aux adhérents.  
Ce numéro spécial est le n° 14 de "PM Magazine"

Publications : collection "L'HISTOIRE DU PAPIER-MONNAIE FRANÇAIS"  
(dix titres publiés).

### SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)

Fournitures diverses à prix préférentiels

Publications

Séries "Fleurs de Coins" (à titre exceptionnel).

L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent  
entreprendre une étude spécialisée. Écrire au Président au siège social.

### COURRIER

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une  
enveloppe timbrée.

**REMERCIEMENTS** pour les prêts de billets et le crédit photo :

M. BECUWE, J. COLLIGNON, A. DAILLY, D. DENIS,  
M. DUFOUR, J. PIROT

Nous avons omis de remercier J.M. DESSAL qui nous avait confié des  
billets pour le P.M. n°13. Avec nos excuses (pourtant que, pour une fois,  
il montre son bon caractère).

# BANQUE DE L'INDOCHINE LES EMISSIONS DE HAIPHONG

*par Michel Bécuwe*

La lecture de l'excellent catalogue de MM Kolsky et Muszynski "Ils billets de la Banque de l'Indochine" nous apporte de précieux renseignements concernant les émissions du XIXème siècle, bien souvent connues seulement par les archives, la découverte de billets émis étant très aléatoire . C'est notamment le cas des émissions

pour Haiphong dont l'extrême rareté ne facilite pas les recherches .

Les premières émissions imprimées en bleu étaient différenciées par un cachet HAIPHONG au lieu de SAIGON avec les signatures de DELESSERT et St. SIMON

KM 112 - 1 DOLLAR / 1 PIASTRE	alphabet S. 2	( 2 ou 3 billets connus)
KM 113 - 5 DOLLARS / 5 PIASTRES		(pas d'exemplaire connu)
KM 115 - 20 DOLLARS / 20 PIASTRES	alphabet E. 13	(billet illustré annulé)
KM 116 - 100 DOLLARS / 100 PIASTRES		(pas d'exemplaire connu)

L'émission suivante vient d'être confirmée par la découverte d'une épreuve non filigranée où Haiphong et la date sont imprimés en même temps que le billet, avec la mention manuscrite " 20 nov. 1896 Vu et adopté" signé par St. SIMON et la signature imprimée DELESSERT Administrateur .

La découverte récente d'une épreuve non filigranée de 100 Dollars / 100 Piastres imprimée en rouge sans nom de ville ni de date , signée St. SIMON et DELESSERT permet de dater ce projet début 1898, qui n'a ensuite été réalisé que le 12 septembre 1898 avec le nouvel Administrateur DENORMANDIE avec un billet de 20DOLLARS / 20 PIASTRES

Ce billet de 20 Dollars / 20 Piastres est connu également en spécimen filigrané, mais il ne semble pas avoir été retrouvé à ce jour en billet émis.

### *Le classement des billets rouges est le suivant :*

KM 118 - 1 DOLLAR / 1 PIASTRE	alphabet V. 70	
KM 119 - 5 DOLLARS / 5 PIASTRES	alphabet N.34	daté du 19 septembre 1900
KM 120 - 20 DOLLARS / 20 PIASTRES	alphabet K. 24	daté du 15 septembre 1898
KM 120 - 20 DOLLARS / 20 PIASTRES	SPECIMEN	daté du 12 septembre 1898
KM 121 - 100 DOLLARS / 100 PIASTRES	SPECIMEN	daté du 17 février 1899
KM 121 - 100 DOLLARS / 100 PIASTRES	émis, non retrouvé	
Avec la signature : <b>DIRECTEUR</b>		
KM 126a - 1 DOLLAR / 1 PIASTRE	alphabet L. 206	
Avec la signature : <b>ADMINISTRATEUR -DIRECTEUR</b>		
KM 126b - 1 DOLLAR / 1 PIASTRE	alphabet A. 852	
Avec la signature : <b>DIRECTEUR</b>		
KM 127 - 5 DOLLARS / 5 PIASTRES	alphabet D. 57	daté du 19 juin 1905
KM 128 - 20 DOLLARS / 20 PIASTRES	alphabet M. 33	daté du 11 mars 1900
KM 129 - 100 DOLLARS / 100 PIASTRES	alphabet N. 12	daté du 3 juillet 1903

**Tous ces billets sont rarissimes**

*Il serait très intéressant les collectionneurs possédant des billets complétant cette liste nous signalent les alphabets et numéros de série .Nous vous remercions d'avance ■*

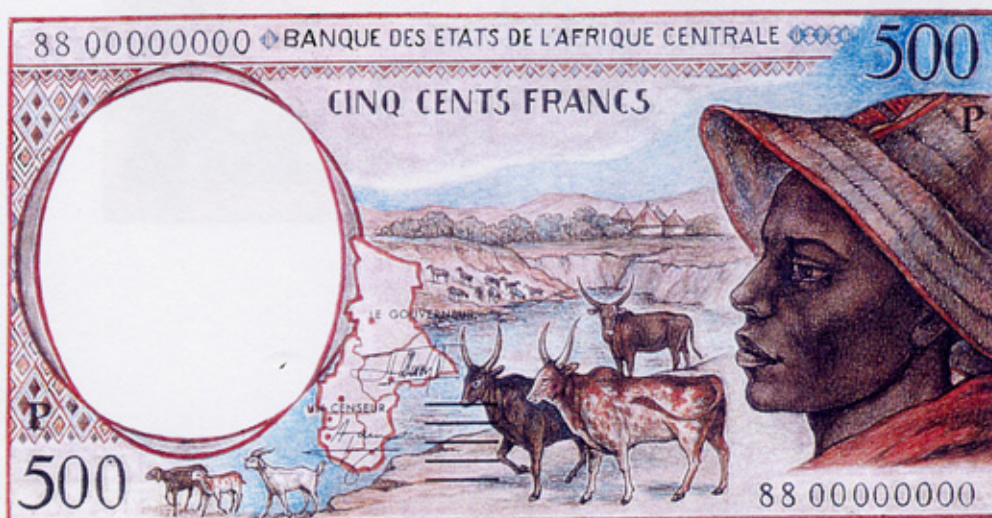


# BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

par J. COLLIGNON

## Projets de billets présentant des différences sensibles avec les types émis.

- 1 – Le projet est daté de 1988, alors que le billet ne sera émis qu'en 1993
- 2 – Ce billet était déjà imprimé en 1993 car il porte la signature 15 au lieu de 9 (1988)
- 3 – cette épreuve n'a pas de filigrane et porte à l'emplacement de celui-ci un numéro d'ordre au tampon .
- 4 – L'angle supérieur gauche au verso du billet de 2000 frs est différent du type émis.
- 5 – Même remarque pour l'angle inférieur droit du recto de l'essai du 500 frs
- 6 – Pour le billet de 500 frs, au verso le fond du billet a été modifié sur le billet émis.
- 7 – Pour le billet de 2.000 frs, la base du foulard qui couvre partiellement les fruits a été modifiée sur le billet définitif.
- 8 – Les traits des visages ont été affinés sur le billet émis
- 9 – Les épreuves ont 5 traits de code-barre au lieu de 4 sur le type définitif. ■



## LE LIBERIA EMET UNE NOUVELLE SERIE

par Daniel DENIS

La nouvelle Banque Centrale du Liberia (anciennement National Bank of Liberia) a mis en circulation en Mars 2000 une série de billets pour la première fois depuis les années 1876/1880, les coupures étaient alors émises par Département du Trésor en coupures de 10 et 50 Cents, 1-2-3-5-10 Dollars libériens.

La nouvelle série de billets 1999 émis par la "Central Bank of Liberia" comportent des coupures de 5-10-20-50 et 100 Dollars libériens, dans le but de créer enfin une monnaie nationale commune et faciliter la cohésion nationale, puisque durant la guerre civile (1989/1996) il existait 2 coupures de 5 Dollars émises par 2 autorités différentes:

Le premier billet de \$5 daté 1989 était celui représentant au recto le portrait de JJ Roberts (P19) émis sous la présidence de Samuel K.Doe (1986-1990).

Puis fut émis en 1991 sous la présidence du Dr Samos Sawyer, un nouveau billet de \$5 appelé "Liberty Note" (P20) avec le blason national au recto remplaçant le portrait de JJ Roberts.

Ces 2 coupures bien que différentes, continuaient ou non de circuler dans le pays selon les régions. Puis en 1997, le nouveau Président élu Charles G. Taylor déclara tout simplement les billets "Liberty Notes" comme faux et donc sans valeur sur le territoire national !!!

En Mars 2000, il fut enfin créée une monnaie nationale commune: Le "Liberian Dollar" valant 1 "JJ Roberts" ou 2 "Liberty Notes" anciens.

### La nouvelle série 1999 (description):

#### 5 DOLLARS (rouge-lilas, brun, jaune)

Recto: portrait de Edward J.Roye. Né à Newark (Ohio-USA), Chef de la Haute Cour de Justice puis élu Président du Libéria de 1870 à 1871. Il fut renversé suite à un coup d'état et assassiné. J.Roye fut le premier Président élu du Libéria ayant des ascendances africaines.

Verso: femme récoltant le riz

#### 10 DOLLARS (bleu, lilas, jaune)

Recto: portrait de Joseph J.Roberts. Il fut un prospère commerçant installé à Monrovia qui avait émigré en 1829 de Petersburg (Virginie-USA). Il devint ensuite le premier Gouverneur noir du Libéria en 1841. Puis en 1848 il fut élu le premier Président du Libéria indépendant. Roberts s'efforça de faire reconnaître son pays par la communauté

internationale jusqu'à ce qu'il quitte le pouvoir en 1856. Il fut réélu une seconde fois de 1872 à 1876.

Verso: Récolte du latex.

#### 20 DOLLARS (brun, jaune)

Recto: portrait de William V.S.Tubman. Elu Président du Libéria sans interruption de 1944 à 1971, sa présidence fut marquée par les efforts constants de maintenir une cohésion nationale entre les différentes ethnies de l'intérieur du pays et les afro-américains de la capitale ayant tous les pouvoirs et dont certains affligeaient constamment des atteintes aux droits de l'homme à ces populations de l'intérieur.

Verso: Scène de marché.

#### 50 DOLLARS (brun rougeâtre, violet)

Recto: portrait de Samuel K.Doe. Il fut le Président du Comité populaire de la Réconciliation nationale de 1980 à 1986 puis Président du Libéria de 1986 à 1990. Il est un fait acquis que son élection fut truquée et que le Général Doe se proclama lui-même Président.

Verso: récolte de palmiste.

#### 100 DOLLARS (vert, olive, jaune)

Recto: portrait de William R.Tolbert. Président du Libéria de 1971 à 1980. Il s'efforça de dénoncer la corruption des fonctionnaires dans le pays et la passivité des politiciens à enrayer ce fléau, ce qui lui valut son assassinat le 12 Avril 1980 par le Caporal Harrison suite à un violent coup d'état militaire orchestré par le Samuel K.Doe.

Toutes les coupures sont de dimension 156 x 67 mm et datées 1999. Pas de filigrane pour les coupures de \$5-10-20. Un filigrane représentant le blason national pour les coupures de \$50 et \$100. Filet de sécurité et le sceau de la Banque nationale au verso sur toutes les coupures. ■

Daniel DENIS vient de créer son site internet :

[www.Denis-numismatique.com](http://www.Denis-numismatique.com)

(ndlr)





Par Michel DUFOUR

Traduction par Tristan KOLM



# BUREAU OF ENGRAVING & PRINTING





### Lettre et Numéro de position (sur la planche) <sup>(a)</sup>

La petite lettre majuscule et le petit numéro, apparaissant au coin supérieur gauche, en dessous du chiffre représentant la valeur du billet, désigne la position de ce billet sur la planche (de 32 exemplaires) qui a servi à l'impression.

### Indication de la Banque de Réserve Fédérale d'émission <sup>(b)</sup>

L'indication de Banque d'émission est répétée dans les coins hauts et bas à droite et à gauche. Le numéro et la lettre correspondent à la Banque Fédérale pour laquelle le billet a été émis, et sont utiles en cas de demande du public visant le remboursement des billets brûlés ou endommagés.

Le sceau comporte aussi le nom de la ville de la B.R.F. d'émission ainsi que la lettre correspondant au district de Réserve Fédérale.

### Date de série <sup>(c)</sup>

La date de série portée sur chaque billet indique l'année de création ou d'une importante modification du dessin du billet. Une modification secondaire du dessin est indiquée par l'adjonction d'une lettre à l'année de série.

### Numéro de série <sup>(d)</sup>

Les numéros de série sont deux séries de chiffres identiques précédées et suivies d'une lettre située en haut à gauche et en bas à droite du billet. Certains billets comportent une « étoile » à la place d'une des lettres. Les billets à « étoile » servent à remplacer les billets détériorés durant la fabrication : l'impression d'un autre billet de numéro identique serait en effet coûteuse et longue. Un billet à « étoile » comporte un numéro de série spécifique terminé par une étoile.

### Sceau du Trésor <sup>(e)</sup>

Le Sceau du Trésor porte la date de 1789, l'année de création du Trésor. La balance représente la justice ; la clef un symbole de l'autorité officielle ; et le chevron avec 13 étoiles, les 13 Etats Fondateurs. Sur les billets de la Réserve Fédérale le sceau est de couleur verte.

### Numéro de série de la planche <sup>(f)</sup>

Le petit numéro porté au coin inférieur droit (recto et verso) indique le numéro de série de la plaque qui a servi à l'impression du billet. La lettre qui le précède (au recto) est toujours identique à celle du coin supérieur gauche indiquant la position du billet sur la planche.



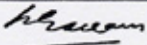

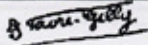
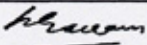

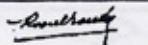
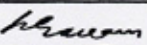
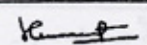
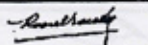

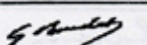
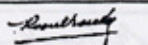
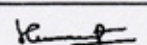
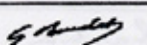
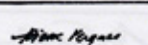

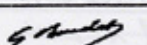

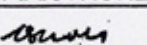
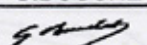

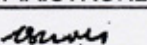


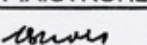
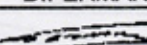

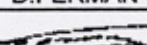

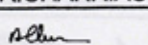
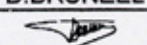
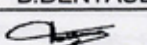
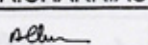
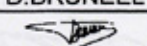
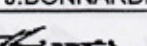
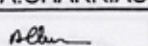
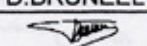
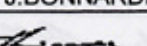
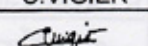
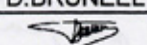
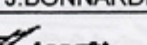
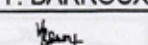
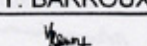
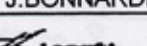
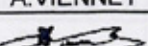
### LE GRAND SCEAU

Le grand sceau des Etats-Unis, instauré en 1782, est l'unique sceau gouvernemental au monde à posséder deux faces. L'avert représente un aigle américain, exprimant la souveraineté nationale, devant lequel se trouve nos armoiries nationales. L'aigle tient dans sa patte droite un rameau d'olivier de 13 feuilles et 13 olives symbolisant la paix. Dans sa patte gauche, 13 flèches représentant le combat pour la liberté des 13 colonies d'origine. L'aigle porte dans son bec une banderole comportant l'inscription *E PLURIBUS UNUM* (de plusieurs, un seul), qui fait référence à l'unité des 13 colonies en un seul gouvernement. Au-dessus de la tête de l'aigle un groupe de 13 étoiles, entourées de nuages, représentent également les colonies d'origine. La pyramide représentée au revers du Grand Sceau symbolise la stabilité et la puissance. Son inachèvement montre que les Etats-Unis vont sans cesse grandir, se construire et s'améliorer dans le respect de la vérité. Les 13 niveaux de pierres de la pyramide se réfèrent aux 13 Etats d'origine et aux droits individuels des Etats. Les blocs de pierres eux-mêmes représentent l'autorité des gouvernements locaux. Les mots *ANNUIT COEPTIS* (13 lettres) signifient « Dieu a approuvé notre entreprise ». Au bas, les mots *Novus Ordo Seclorum* signifient « Nouvel Ordre des Temps ». A la base de la pyramide figure en chiffres romains la date 1776, année de la fondation de notre Nation. « L'œil de la providence » dans un halo de lumière placé au-dessus de la pyramide illustre la prépondérance du « Spirituel » sur le « Matériel ». Il représente aussi l'éducation et la liberté du savoir.

# BANQUE DE FRANCE : CENT ANS DE SIGNATURES

Par M. DUFOUR

N°	FONCTIONS		Le Secrétaire Général	Le Contrôleur Général	le Caissier Général	le Caissier Principal
	ANNEE					
1	1900	BILLOTTE	BOUCHET		V. D' ANFREVILLE	
		<i>Billette</i>	<i>Bouchet</i>		<i>V. D' Anfreville</i>	
2	1900-1902	GIRAUD	PANHARD		V. D' ANFREVILLE	
		<i>Giraud</i>	<i>Panhard</i>		<i>V. D' Anfreville</i>	
3	1902-1905	GIRAUD	FRACHON		V. D' ANFREVILLE	
		<i>Giraud</i>	<i>Frachon</i>		<i>V. D' Anfreville</i>	
4	1906-1907	E.PICARD	FRACHON		V. D' ANFREVILLE	
		<i>E. Picard</i>	<i>Frachon</i>		<i>V. D' Anfreville</i>	
5	1907-1919	E.PICARD	FRACHON		J. LAFERRIERE	
		<i>E. Picard</i>	<i>Frachon</i>		<i>J. Laferriere</i>	
6	1919 - 1920	E.PICARD	A.AUPETIT		J. LAFERRIERE	
		<i>E. Picard</i>	<i>A. Aupetit</i>		<i>J. Laferriere</i>	
7	1920-1921	A.AUPETIT	J.EMMERY		J. LAFERRIERE	
		<i>A. Aupetit</i>	<i>J. Emmery</i>		<i>J. Laferriere</i>	
8	1922-1926	A.AUPETIT	J.EMMERY		L.PLATET	
		<i>A. Aupetit</i>	<i>J. Emmery</i>		<i>L. Platet</i>	
9	1926-1930	P.STROHL	J.EMMERY		L.PLATET	
		<i>P. Strohl</i>	<i>J. Emmery</i>		<i>L. Platet</i>	
10	1930-1932	P.STROHL	ROULLEAU		L.PLATET	
		<i>P. Strohl</i>	<i>Rouleau</i>		<i>L. Platet</i>	
11	1933-1937	P.STROHL	ROULLEAU		J.BOYER	
		<i>P. Strohl</i>	<i>Rouleau</i>		<i>J. Boyer</i>	
12	1937	R.FAVRE-GILLY	P.STROHL	J.BOYER		
		<i>R. Favre-Gilly</i>	<i>P. Strohl</i>	<i>J. Boyer</i>		
13	1937	R.FAVRE-GILLY	P.STROHL	P.ROUSSEAU		
		<i>R. Favre-Gilly</i>	<i>P. Strohl</i>	<i>P. Rousseau</i>		
14	1938-1941	R.FAVRE-GILLY	H.de BLETTERIE	P.ROUSSEAU		
		<i>R. Favre-Gilly</i>	<i>H. de Bletterie</i>	<i>P. Rousseau</i>		
15	1941-1947	R.FAVRE-GILLY	J.BELIN	P.ROUSSEAU		
		<i>R. Favre-Gilly</i>	<i>J. Belin</i>	<i>P. Rousseau</i>		
16	1947-1950	P.GARGAM	J.BELIN	P.ROUSSEAU		
		<i>P. Gargam</i>	<i>J. Belin</i>	<i>P. Rousseau</i>		
17	1950-1951	P.GARGAM	J.BELIN	J.CORMIER		
		<i>P. Gargam</i>	<i>J. Belin</i>	<i>J. Cormier</i>		
18	1951-1956	P.GARGAM	J.BELIN	G.D'AMBRIERES		
		<i>P. Gargam</i>	<i>J. Belin</i>	<i>G. d'Ambrieres</i>		

N°	FONCTIONS		Le Secrétaire Général	Le Controleur Général	le Caissier Général	le Caissier Principal
	ANNEE					
19	1957-1958	P.GARGAM	G.D'AMBRIERES	P.J.FAVRE-GILLY		
						
20	1959-1965	P.GARGAM	G.D'AMBRIERES	R.TONDU		
						
21	1966-1967	P.GARGAM	H.MORANT	R.TONDU		
						
22	1967-1971	H.MORANT	G.BOUCHET	R.TONDU		
						
23	1971-1974	H.MORANT	G.BOUCHET	P.VERGNES		
						
24	1974-1975	H.MORANT	G.BOUCHET	J.J.TRONCHE		
						
25	1976-1979	P.A.STROHL	G.BOUCHET	J.J.TRONCHE		
						
26	1979-1986	P.A.STROHL	J.J.TRONCHE	B.DENTAUD		
						
27	1987	P.A.STROHL	D.FERMAN	B.DENTAUD		
						
28	1988-1990	D.FERMAN	B.DENTAUD	A.CHARRIAU		
						
29	1990-1991	D.BRUNEEL	B.DENTAUD	A.CHARRIAU		
						
30	1991-1993	D.BRUNEEL	J.BONNARDIN	A.CHARRIAU		
						
31	1993-1996	D.BRUNEEL	J.BONNARDIN	C.VIGIER		
						
32	1996-1999	D.BRUNEEL	J.BONNARDIN	Y. BARROUX		
						
33	2000	Y. BARROUX	J.BONNARDIN	A.VIENNEY		
						

Note : Les billets "petites coupures" d'un montant inférieur à 500 frs , jusqu'en 1954 (n° 18) ne portent que deux signatures : celles du Caissier (Général ou Principal) et du Secrétaire Général.

Je remercie mes amis MM. J.P. LEBEAU, E. VILLATTE et D. PALMERI, qui m'ont évité des erreurs et MM. J. COLLIGNON et M. MORIN pour leur aide

# Office Central de Répartition des Produits Industriels

## Section du papier et carton

par A. Dailly

### Nouveau modèle de ticket-matière le 1<sup>er</sup> octobre 1943

#### Aspect

Un nouveau modèle de ticket-matière est imprimé sur papier blanc filigrané. Le filigrane est un cercle de 50 mm de diamètre entourant les initiales O.C.R.P.I. entrelacées ; il figure en totalité ou en parties sur chaque ticket-matière.

Il existe en deux tons :

Bleu pour les papiers et cartons en l'état ;  
Rose pour les papiers et cartons transformés.

Il est illustré :

Au recto :

*A gauche* : l'inventeur de la machine à papier en continu, Louis-Nicolas ROBERT et son appareil (1799).

*A droite* : la quantité (en toutes lettres) exprimée en kilos (ou en paquets dans le cas des papiers carbone ou stencils) et une perforation de 3 groupes de 2 chiffres :

Les deux premiers groupes de deux chiffres indiquent :

l'un, le mois à la fin duquel expire le délai de validité du ticket ; l'autre, le millésime.

Le troisième groupe de deux chiffres indique la sorte dans laquelle le ticket est valable, par correspondance avec un tableau figurant au dos du ticket.

*En bas* : le cartouche de gauche porte un groupe de deux lettres constituant l'indice de la série ; celui de droite indique le numéro d'ordre dans la série.

Au verso :

Trois cases, dont la destination est précisée dans *l'avis important* imprimé en bas du ticket.

Liste des papiers et cartons en l'état (ticket bleu) ou celle des papiers et cartons transformés (ticket rose) avec leur groupes

de deux chiffres, caractéristiques de la sorte.

Les fonds du recto et du verso rappellent les anciennes marques et formats de papiers (*documents fournis par la Bibliothèque Nationale*).

#### Fabrication

Les tickets-matière sont imprimés par la maison Draeger frères à Montrouge. Leur fabrication comporte 7 impressions :

- Trois impressions recto en héliogravure correspondant à 3 couleurs ;
- Deux impressions verso en héliogravure correspondant à 2 couleurs ;
- Une impression du texte (valeur du ticket) en typographie ;
- Un numérotage en typographie.

#### Mode d'emploi

*Tickets bleus de papiers et cartons en l'état.*

Les tickets-matière ne sont utilisables qu'auprès des intermédiaires (imprimeurs, distributeurs, etc.) et ne peuvent remonter que jusqu'aux distributeurs. Ils sont transmissibles sans endos. Les distributeurs les échangent contre des bons-matière aux Bureaux de Change institués par la Section du Papier auprès du comité d'organisation du Papier, 154 Bd Haussmann à Paris et 18 rue Agricole-Perdiguier à Avignon.

Le premier bénéficiaire du ticket ainsi que le distributeur qui le détient en dernier lieu doivent apposer chacun son cachet dans les cases réservées à cet usage. Tout ticket ne portant pas les deux cachets est refusé par les Bureaux de Change.



### *Tickets roses de papiers et cartons transformés.*

Les tickets-matière ne donnent droit en aucun cas à des papiers et cartons en l'état et, en conséquence, la remontée de ces titres s'arrête aux transformateurs. Ces derniers les conservent à l'appui de leur comptabilité.

Le premier bénéficiaire du ticket et le transformateur qui le détient en dernier lieu doivent apposer son cachet dans les cases réservées à cet usage.

### **Nouvelles contraintes pour les professionnels du papier**

En 1944, l'arrêt complet des livraisons de charbon dans un grand nombre de papeteries, les grandes difficultés de transport des vieux papiers et des papiers neufs, la situation précaire des stocks de

pâtes entraînent une chute brutale de la production et des difficultés dans l'acheminement des produits vers les consommateurs.

Dans ces conditions un reclassement des titres-matière est effectué en fonction de l'intérêt que présentent ces besoins pour la vie du pays. D'autre part, les autorités d'occupation imposent des mesures particulières en vue de la couverture de leurs besoins propres.

Des décisions propres à assurer la satisfaction des besoins reconnus comme essentiels, sont alors prises, tout en maintenant, autant que les circonstances le permettent, l'activité des entreprises, principale garant de l'ordre social. Ces mesures tiennent compte notamment du rôle particulièrement important qu'ont à jouer les circuits de distribution dans l'économie du système. ■

*Sources : Archives de la Banque de France*



# LA MONNAIE PROVINCIALE - 1914 - 1918

UN NOUVEAU NUMÉRAIRE ÉMIS PAR PLUS DE 160 LOCALITÉS DE FRANCE ET D'ALGÉRIE

par J. PIROT

Dans bien des cas les billets sont émis par les Chambres de Commerce en vertu d'une délibération. Quelquefois plusieurs Chambre de Commerce se sont réunies pour garantir l'émission (Quimper et Brest, Rennes et Saint-Malo ...) . Il est rare que les billets portent la mention d'une autorisation ministérielle (Montluçon et Gannat par exemple et Saint-Omer rappelle brièvement les instructions du ministère du commerce) .

Parfois la Chambre de Commerce et la ville ont garanti conjointement l'émission (Rouen, Amiens et la banque Duvette), Arras, Abbeville, Elbeuf et le Havre . Souvent la ville seule a assumé la garantie et il est à signaler que les billets de cette catégorie appartiennent presque tous à la région septentrionale de la France : Sedan, Saint-Quentin, Ault, Vertus, Mouy (Oise), Epernay (émission du 5 septembre 1914, contemporaine de l'occupation allemande) , Bailleul, Douai, Roubaix et Tourcoing, Nancy, Remiremont, Seboncourt . On peut aussi classer dans cette série les bons de la Mairie de Montaigu (Vendée), ville dont on n'aurait pu prévoir la pénurie de numéraire en 1915 .

A Saint-Quentin, la caisse d'épargne prit elle aussi la responsabilité de la fabrication de billets de cinq francs . A Lille, une banque 'émission , société anonyme au capital de cent mille francs, a entrepris la fabrication de petites coupures, depuis le mois d'août, et des pièces de carton de cinq et dix centimes (octobre 1915) tandis que la ville de Lille même ne garantissait que des coupures de cinq et dix francs.

En général, les billets émis dans les départements depuis 1914, l'ont été pour remédier à la rareté de la menue monnaie et portent des valeurs de vingt-cinq ou cinquante centimes, un franc, deux francs. Une exception, la Chambre de Commerce de Constantine a émis des coupures inférieures, de cinq et dix centimes .

De nombreuses localités du Nord de la France et de l'Alsace où le métal s'était davantage caché, ont été contraints de recourir à des billets de cinq, dix francs et au-dessus . Dans cette catégorie, citons : Nancy, Lunéville, Charleville, Saint-Quentin (5, 20, 50 frs), Lys lez Lannoy (50 frs) Lambres, Fourmies,

Bailleul, Douai (5, 10, 20, 50 frs) Valenciennes (5, 10, 20, 50 et 100 frs) Seclin, Cambrai, Lens, Thann, Bischwiller, Wesserling etc...A cette série, on rattachera certains billets des mines d'Aniche, d'Anzin et de Béthune, des aciéries de Longwy..... Certaines industries furent également contraintes de créer des bons de monnaie pour faciliter les transactions de leurs cités ouvrières . Aux mines déjà citées, il faut ajouter celles de Bruay, Lens, Liévin, Courrières, Vicoigne et Noeux et dans le Midi, Graissessac.

A Bolbec, la crise de la monnaie fut particulièrement sensible dès le début d'août 1914 car plusieurs fabriques : Baudin, Forthomme, Fauquet-Lemaître, Degenetats etc..., ont répandu des billets de 0,25 à 10 frs . La société de tissage A. Bréchar, de Roanne, a fait fabriquer des bons payables dix jours après la signature de la paix . La maison de tissage mécanique Retour Frères, à la Ferté-Macé s'est contentée d'apposer son timbre sur de simples cartons, en y joignant un numéro d'ordre, la valeur (0,25 à 2 frs) et la signature sont manuscrits .

La Cité de Reims a vu circuler en guise de monnaie, des bons de secours et de travail des Verreries et des Docks rémois, des bons Pommery, des bons alimentaires de 0,20 à 0,70 fr et de nombreux petits cartons du Change rémois.

En Alsace, Thann eut de nombreuses coupures de 0,50 à 10 marks, émises par la ville et par diverses maisons de commerce .

Cette floraison de petits papiers multicolores, éclos en dix-neuf mois et comprenant plus de six cents variétés a naturellement fait naître ou développé une branche de l'imprimerie.

Certaines Chambre de Commerce ont fait imprimer leurs billets dans une autre localité : Melun et Blois ont fait imprimer à Toulouse . Bône, Oran, Philippeville à Marseille ; Constantine à Saint-Etienne et Lyon . Ceux de Sens à Limoges; Rouen à Paris .

On peut donc en déduire qu'il existe quatre principaux centres de fabrication : Paris, Lyon, Toulouse et Limoges. ■

Mairie de Montaigu (Vendée)

BON DE **0 fr. 25**

Remboursable à vue à la Mairie de Montaigu



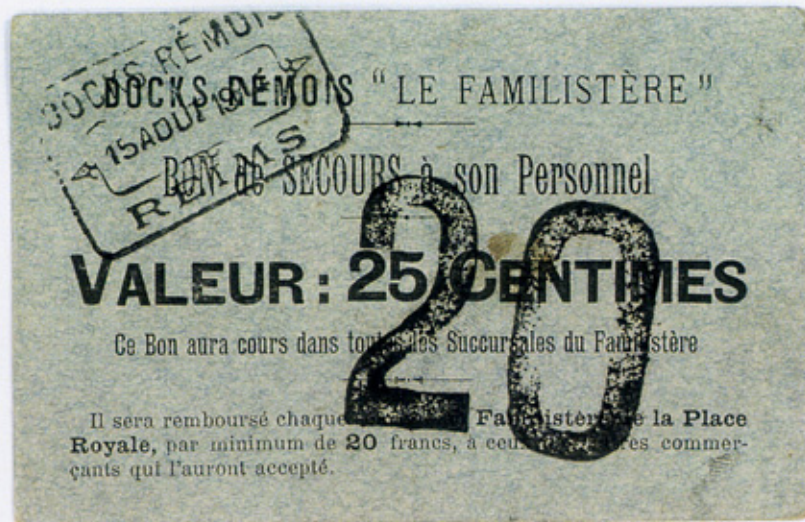
3988

1098



*Retour*





## NOUVELLE DE LA B.E.A.C.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale vient de prendre la décision de démonétiser tous les anciens billets émis par :

**Banque de l'Afrique Occidentale**

**Institut d'émission de l'AEF – CAMEROUN**

**Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun**  
(émissions 1961 – 1976 – 1981).

Seuls les derniers types 1991 de 500, 1000, 2500, 5000 et 10.000 fr continueront à circuler.

L'opération d'échange aura lieu du 1<sup>er</sup> mai 2001 au 28 février 2002.

### RECTIFICATIF

PM Magazine numéro 12 de mai 2000

Dans l'article "où est l'erreur?", il a été écrit que le faussaire ne savait pas que la première série ne comportait pas de numéro de série et avait imprimé un 1.

La vue perçante de Yves Jérémie a décelé qu'il s'agissait en fait d'un "4" de mauvaise qualité d'impression. Ce qui donnait l'apparence du chiffre 1 (le billet n'en reste pas moins faux).

Merci, Yves.

VILLE D'AMIENS

BANQUE DUVETTE

S. 1

**UN FRANC**

15 Septembre 1914



Le Maire. *Artaud*

L'Emetteur. *A. ...*

Les Délégués de la Chambre de Commerce. *Boutary, Leguay, Pouchelle, Gatte*

N° 03527

IMP. DU PROGRES.

T. TETLOW

N° 43

BOLBEC

0.50

BON POUR

**Cinquante Centimes**

Payable à notre caisse après la guerre

Timbre à date : *ROTS & LAMES*  
15 AOUT 1914

Signature : *T. Tetlow*

